

L'Association des Anciens Combattants, le Maire du Fresne Camilly et son Conseil Municipal

vous convient à la cérémonie du souvenir du 6 juin 1944 qui se tiendra



le samedi 14 juin 2025 à 11h00

à la stèle des Canadiens CD 22

Lors de la cérémonie :

- Dépôt de gerbe
- Discours du Maire
- Discours du président des Anciens Combattants
- Minute de silence
- Hymnes nationaux
- Remerciement aux portes drapeaux

A l'issue de la cérémonie, la commune invite les personnes présentes à un vin d'honneur.

Toutes les personnes qui le souhaitent seront les bienvenues à participer à cette cérémonie du souvenir.

Le Président des Anciens Combattants, M. Daniel LECOURT et Le Maire, M. Jacques LANDEMAINE